

NOTES

de la Dapep

N° 59 – février 2026

Évaluations en début de CM1 2025 : des résultats supérieurs au national et en hausse en mathématiques

À la rentrée scolaire 2025, près de 76 400 élèves scolarisés en CM1 dans près de 1 900 écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Versailles ont été évalués pour la troisième année consécutive en français et en mathématiques.

Les résultats de l'académie de Versailles sont supérieurs à ceux du national pour toutes les compétences évaluées, hormis en reconnaissance d'un nombre à partir de sa décomposition additive en mathématiques.

Par rapport à 2024, les résultats sont en hausse en français (hormis pour savoir trouver des synonymes et savoir trouver des mots de la même famille) et en mathématiques.

Par rapport à 2023, les élèves de CM1 sont globalement moins performants en français mais ont de meilleurs résultats en mathématiques pour la deuxième année consécutive.

Si les écarts avec le national diminuent par rapport à 2023 en faveur du national, ils augmentent légèrement sur la dernière année en faveur de l'académie en mathématiques.

Les élèves fréquentant les écoles privées sous contrat, plus souvent d'origines sociales favorisées, présentent de meilleurs résultats que ceux fréquentant les écoles publiques, notamment en lecture à voix haute un texte, en français, et en résolution de problèmes, en mathématiques. Cependant, les écarts de performance entre les deux secteurs de scolarisation ont tendance à se réduire dans les deux disciplines.

Les performances des élèves scolarisés en Rep s'éloignent de celles de leurs camarades scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire (hors EP). En Rep+, les résultats des élèves se rapprochent de ceux du public hors EP en mathématiques, notamment en placement d'un nombre sur une ligne graduée.

Enfin, les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français et inversement en mathématiques. Cependant, les écarts entre les deux sexes ont tendance à se réduire, notamment en français.

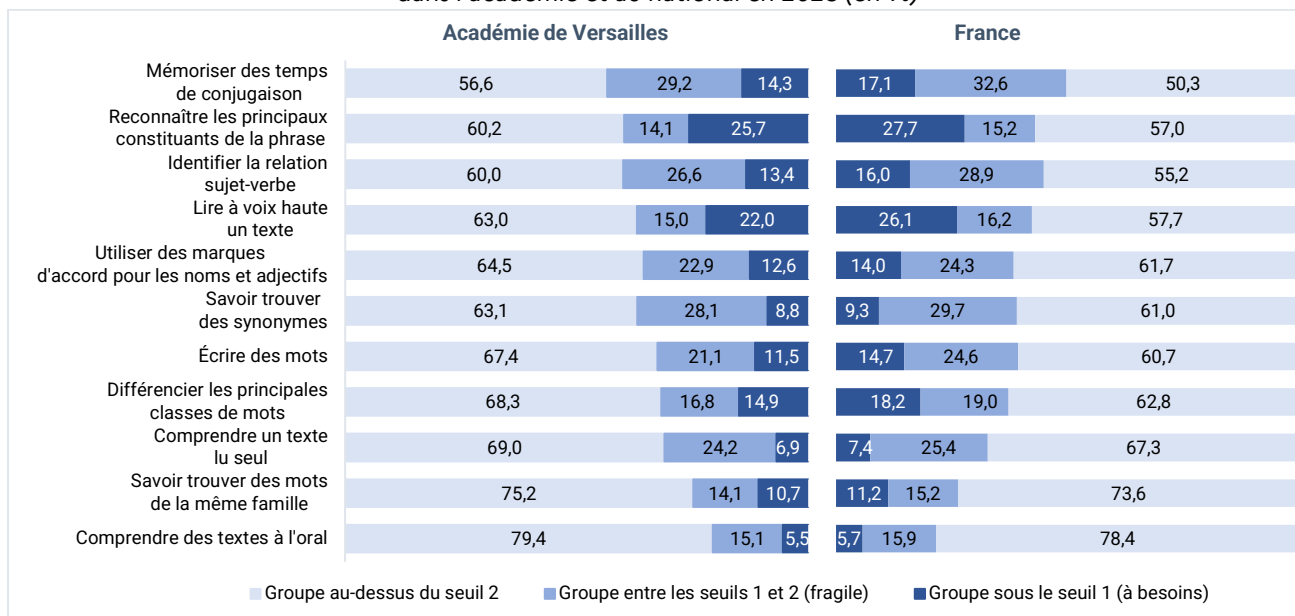
En français, le taux de maîtrise est supérieur au national, avec des résultats en hausse pour l'ensemble des compétences évaluées par rapport à 2024 (hormis pour savoir trouver des synonymes et savoir trouver des mots de la même famille)

En début de CM1, les compétences les mieux maîtrisées de français sont « Comprendre des textes à l'oral » et « Savoir trouver des mots de la même famille » (respectivement 79,4 % et 75,2 % d'élèves au-dessus du seuil 2). À l'inverse, les compétences les moins bien maîtrisées sont « Mémoriser des temps de conjugaison », « Identifier la relation sujet-verbe » et « Reconnaître les principaux constituants de la phrase » (respectivement 56,6 %, 60,2 % et 60,0 % des élèves au-dessus du seuil 2).

Les niveaux de maîtrise sont meilleurs dans l'académie par rapport au national dans toutes les

compétences évaluées (de 1,0 à 6,7 points de pourcentage de différence par rapport au pourcentage d'élèves ni fragile, ni à besoins au national), en particulier pour les compétences « Écrire des mots » (6,7 points) et « Mémoriser des temps de conjugaison » (6,3 points). Trois autres compétences affichent des écarts marqués : « Différencier les principales classes de mots » (5,5 points), « Lire à voix haute un texte » (5,3 points) et « Identifier la relation sujet-verbe » (4,9 points) (→ Figure 1.a).

→ Figure 1.a – Répartition des élèves de CM1 dans les groupes de maîtrise par compétence en français dans l'académie et au national en 2025 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Par rapport à la rentrée scolaire 2023, le taux de maîtrise est en baisse dans l'académie pour six des neuf compétences comparables évaluées (de - 6,4 à - 0,2 point). La compétence la plus en baisse est « Comprendre des textes à l'oral », qui a plutôt reculé en 2024. Les résultats se stabilisent pour « Lire à voix haute un texte » et progressent pour « Identifier la relation sujet-verbe » et « Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (+ 0,9 point chacune). Au niveau national, les résultats régressent pour cinq compétences, de façon globalement moins prononcée que pour l'académie, et progressent pour les quatre autres compétences comparables. Ainsi, les écarts entre l'académie et le

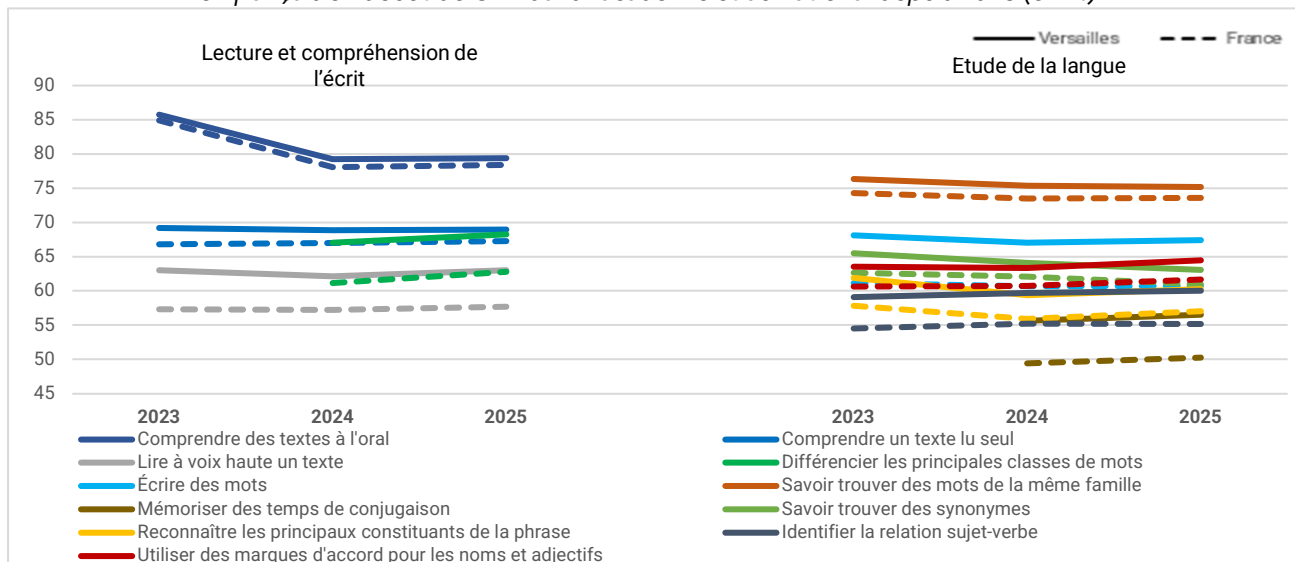
national diminuent en faveur du national pour sept des neuf compétences évaluées comparables (de - 0,9 à - 0,1 point), notamment pour « Reconnaître les principaux constituants de la phrase », et augmentent légèrement pour les deux autres compétences.

Par rapport à 2024, dans l'académie, hormis pour deux compétences qui continuent de baisser, « Savoir trouver des synonymes » (-1,0 point) et « Savoir trouver des mots de la même famille » (-0,2 point), le niveau de maîtrise progresse pour l'ensemble des compétences évaluées (de + 0,1 à + 1,2 point). La hausse est la plus marquée pour « Différencier les principales classes de mots » (+ 1,2 point). Cependant, pour la plupart des

compétences comparables, ces hausses ne permettent pas de revenir aux niveaux de maîtrise enregistrés en 2023. C'est notamment le cas pour « Comprendre des textes à l'oral ». Au niveau national, le niveau de maîtrise progresse également pour neuf compétences mais pas forcément les

mêmes que dans l'académie. Ainsi, les écarts avec le national baissent légèrement en faveur de ce dernier pour cinq compétences, se stabilisent pour une compétence et augmentent légèrement en faveur de l'académie pour les cinq autres compétences (↘ Figure 1.b).

↘ **Figure 1.b** – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CM1 dans l'académie et au national depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

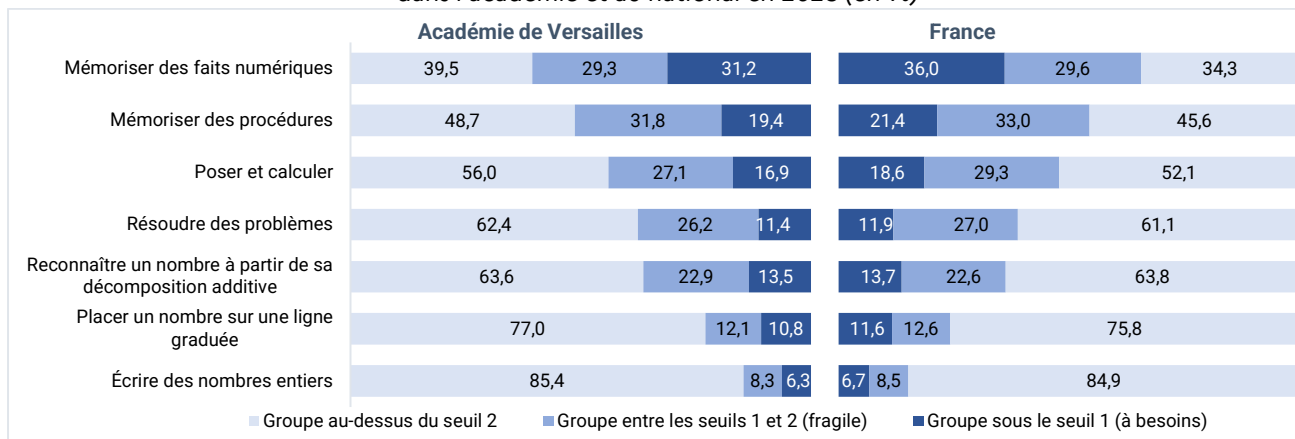
En mathématiques, le taux de maîtrise est supérieur au national hormis en reconnaissance d'un nombre à partir de sa décomposition additive, avec des résultats en hausse pour la deuxième année consécutive

En mathématiques, la compétence « Écrire des nombres entiers » est la mieux réussie dans l'académie (85,4 % d'élèves au-dessus du seuil 2), suivie des compétences « Placer un nombre sur une ligne graduée », « Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » et « Résoudre des problèmes » (respectivement 77,0 %, 63,6 % et 62,4 %), comme au niveau national. Un peu plus de la moitié des élèves de l'académie maîtrisent les exercices de calcul : « Poser et calculer » (56,0 %). Les exercices de mémorisation, « Mémoriser des

procédures » (48,7 %) et « Mémoriser des faits numériques » (39,5 %), sont les compétences les moins bien maîtrisées.

Le niveau de maîtrise de l'académie dépasse celui du national dans toutes les compétences évaluées hormis pour « Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive », notamment pour « Mémoriser des faits numériques » (5,1 points), « Poser et calculer » (3,9 points) et « Mémoriser des procédures » (3,2 points) (↘ Figure 1.c).

↘ **Figure 1.c** – Répartition des élèves de CM1 dans les groupes de maîtrise par compétence en mathématiques dans l'académie et au national en 2025 (en %)

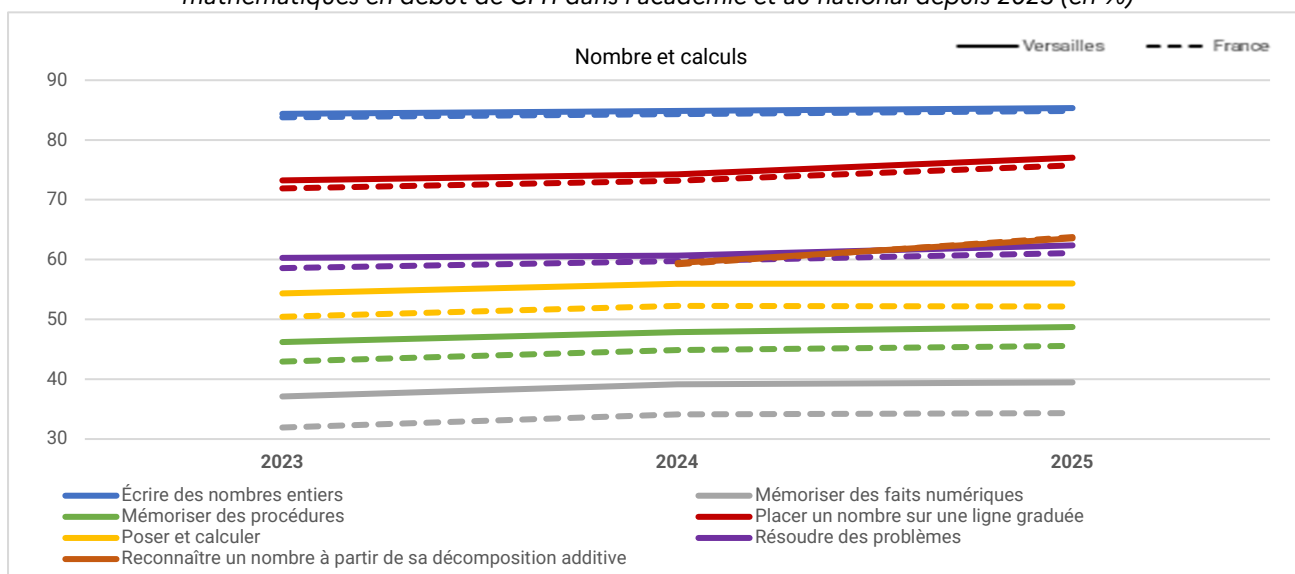


Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Par rapport à 2023, le taux de maîtrise est en hausse dans l'académie mais légèrement moins qu'au national pour l'ensemble des compétences comparables évaluées (de + 1,0 à + 3,8 points pour l'académie et de + 1,1 à + 3,9 points pour la national). La compétence la plus en hausse est « *Placer un nombre sur une ligne graduée* », au niveau académique comme au national. Les écarts avec le national baissent légèrement pour cinq des six compétences comparables évaluées (de - 0,4 à - 0,1 point) et se stabilisent pour « *Poser et calculer* ».

En comparaison avec 2024, les niveaux de maîtrise sont en hausse pour la deuxième année consécutive dans l'académie pour toutes les compétences évaluées (de + 0,1 à + 4,1 points). La hausse est particulièrement marquée pour la compétence « *Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive* » (+ 4,1 points), comparable depuis 2024. Les écarts entre l'académie et le national augmentent légèrement en faveur de l'académie pour cinq compétences comparables, se stabilisent pour « *Écrire des nombres entiers* » et baissent légèrement pour « *Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive* » (↘ [Figure 1.d](#)).

↘ **Figure 1.d** – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CM1 dans l'académie et au national depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

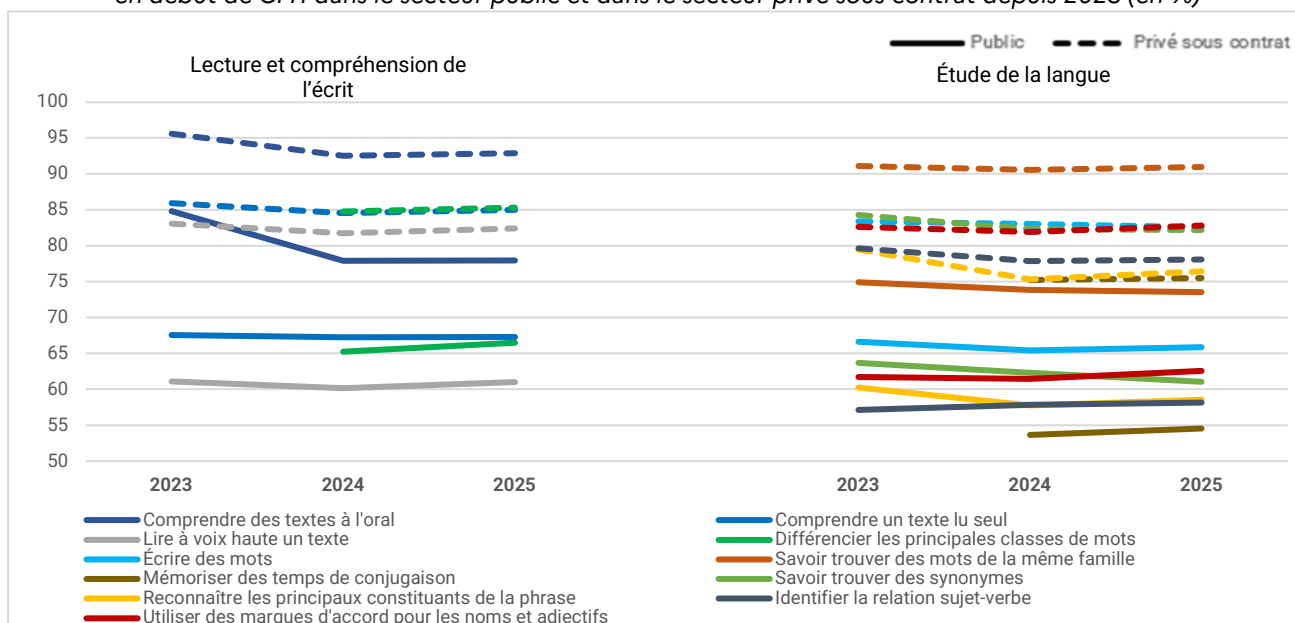
Dans le secteur public, les écarts de résultats en français avec le secteur privé sous contrat diminuent pour six compétences par rapport à 2024

Dans les écoles publiques comme dans les écoles privées sous contrat, en français, la compétence « *Comprendre des textes à l'oral* » présente le taux de maîtrise le plus élevé (respectivement, 78,0 % et 92,9 % d'élèves au-dessus du seuil 2), suivie par « *Savoir trouver des mots de la même famille* » (73,6 % pour le secteur public et 91,0 % pour le secteur privé sous contrat). Inversement, la compétence la moins bien réussie est « *Mémoriser des temps de conjugaison* » pour les deux secteurs de scolarisation (respectivement, 54,6 % et 75,5 %).

Quelle que soit la compétence évaluée, le taux de maîtrise des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat est supérieur à celui des élèves fréquentant les écoles publiques. Les écarts entre le

privé sous contrat et le public sont très marqués. Ils avoisinent 20 points pour cinq compétences : « *Lire à voix haute un texte* » (21,4 points), « *Savoir trouver des synonymes* » (21,1 points), « *Mémoriser des temps de conjugaison* » (20,9 points), « *Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs* » (20,2 points) et « *Identifier la relation sujet-verbe* » (19,9 points). Ils sont les plus faibles, mais restent tout de même notables, pour la compétence « *Comprendre des textes à l'oral* » (14,9 points) (↘ [Figure 2.a](#)). Si les élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat présentent de meilleures performances que leurs camarades scolarisés dans les écoles publiques c'est parce qu'ils sont plus souvent issus de milieu sociaux favorables à leur réussite scolaire.

➤ **Figure 2.a** – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CM1 dans le secteur public et dans le secteur privé sous contrat depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En comparaison à la rentrée 2023, le taux de maîtrise des élèves scolarisés dans les écoles publiques baisse pour sept des neuf compétences comparables évaluées (de - 6,9 à - 0,1 point). La compétence la plus en baisse est « *Comprendre des textes à l'oral* ». Il progresse pour les deux autres compétences comparables : « *Identifier la relation sujet-verbe* » (+1,0 point) et « *Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs* » (+0,8 point). Dans le secteur privé sous contrat, le taux de maîtrise baisse pour huit compétences comparables (de - 3,0 à - 0,1 point). Les écarts entre les deux secteurs de scolarisation baissent pour cinq des neuf compétences comparables évaluées (de - 2,6 à - 0,6 point), notamment pour « *Identifier la relation sujet-*

verbe », se stabilisent pour « *Écrire des mots* » et se creusent pour trois compétences (de + 0,5 à + 4,1 points), notamment pour « *Comprendre des textes à l'oral* ».

Par rapport à 2024, le secteur public se rapproche du secteur privé sous contrat dans six compétences (de - 0,8 à - 0,1 point), en raison d'une hausse plus importante des résultats dans les écoles publiques que dans les écoles privées sous contrat. À l'inverse, les écarts entre les deux secteurs de scolarisation augmentent pour cinq compétences (de + 0,3 à + 1,1 point), notamment pour « *Savoir trouver des synonymes* ».

En mathématiques, les écarts avec le secteur privé sous contrat baissent pour quatre compétences rapport à 2023

Dans les écoles publiques comme dans celles du privé sous contrat, en mathématiques, le taux de maîtrise des élèves de l'académie est le plus élevé pour la compétence « *Écrire des nombres entiers* » (84,6 % contre 92,9 %). La compétence la moins bien réussie est « *Mémoriser des faits numériques* » pour les deux secteurs de scolarisation (38,2 % contre 51,6 %).

Comme en français, quelle que soit la compétence évaluée, le taux de maîtrise des élèves du privé sous contrat dépasse celui du secteur public. Même si les écarts entre les deux secteurs de scolarisation sont, globalement, moins marqués qu'en français, ils restent néanmoins considérables pour certaines

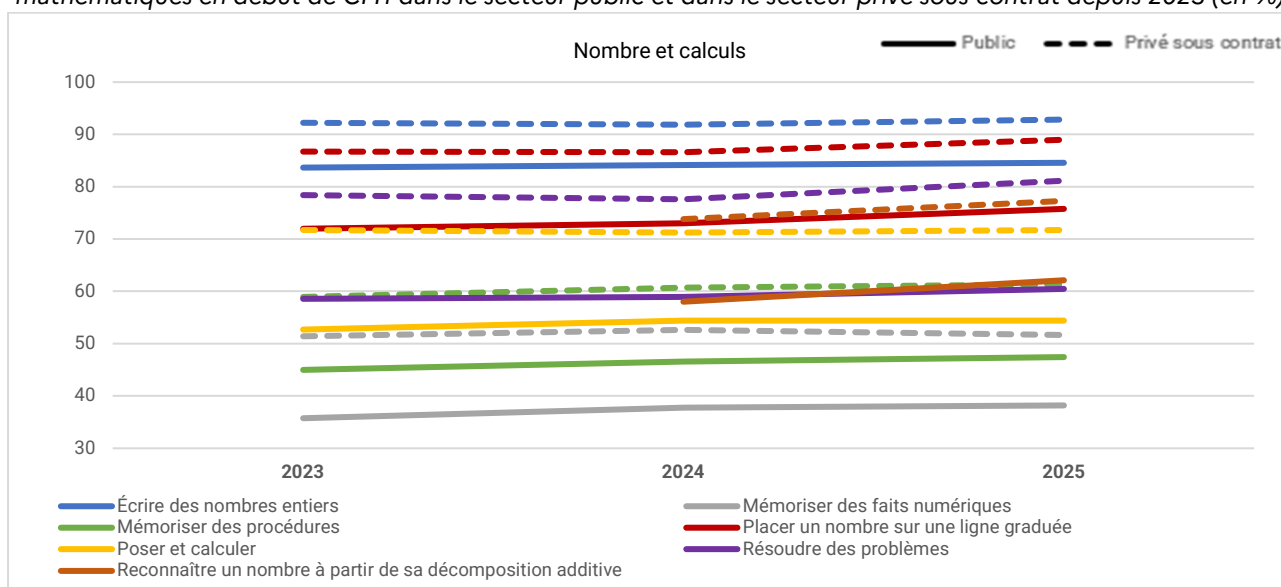
compétences comme « *Résoudre des problèmes* » (20,7 points) et « *Poser et calculer* » (17,4 points). La compétence « *Écrire des nombres entiers* » est celle qui affiche l'écart le plus faible (8,3 points) (➤ **Figure 2.b**).

Le taux de maîtrise des élèves scolarisés dans les écoles publiques comme celui des élèves fréquentant les écoles privées sous contrat progresse pour l'ensemble des compétences évaluées comparables par rapport à 2023. La compétence la plus en hausse est « *Placer un nombre sur une ligne graduée* » (+ 3,8 points) pour le secteur public et « *Résoudre des problèmes* » (+ 2,8 points) pour le privé sous contrat. Les écarts de

résultats entre les deux secteurs scolarisation se réduisent pour quatre des six compétences comparables (de - 2,2 à - 0,2 point), notamment pour « Mémoriser des faits numériques », se stabilisent pour « Mémoriser des procédures » et se creusent pour « Résoudre des problèmes » (+ 0,9 point). Par rapport à 2024, la compétence « Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive »,

comparable uniquement sur la dernière année, est celle qui progresse le plus (+ 4,1 points pour le public contre 3,5 points pour le privé sous contrat) parmi les six compétences en hausse. Cette compétence fait partie des quatre compétences affichant une réduction des écarts de résultats entre le public et le privé sous contrat sur la dernière année.

↘ **Figure 2.b** – Évolution de la part d’élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CM1 dans le secteur public et dans le secteur privé sous contrat depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En Rep, les écarts de résultats avec le secteur public hors EP se creusent pour quatre des neuf compétences comparables en français par rapport à 2023

Comme l’an passé, la compétence la mieux réussie par les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP est « Comprendre des textes à l'oral » (soit un taux de maîtrise de 81,2 %), suivie de « Savoir trouver des mots de la même famille » (77,1 %), et la moins bien maîtrisée est « Mémoriser des temps de conjugaison » (57,5 %). En Rep, comme dans le public hors EP, le taux de maîtrise est le plus élevé pour « Comprendre des textes à l'oral » (67,1 %) et est le plus faible pour « Mémoriser des temps de conjugaison » (44,7 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep sont les plus marqués pour « Savoir trouver des synonymes » (17,0 points), « Comprendre un texte lu seul » (15,5 points) et « Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (15,5 points). Inversement, ils sont les plus faibles pour « Écrire des mots » (8,6 points) (↘ Figure 3.a).

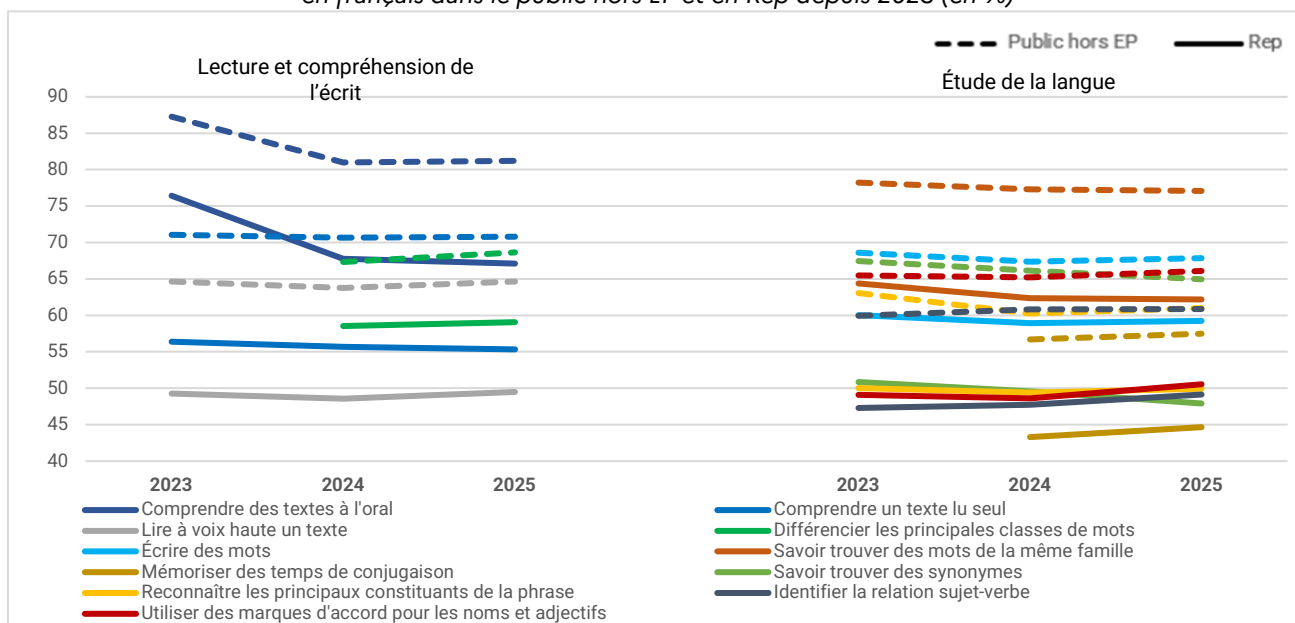
Par rapport à leur niveau de 2023, le taux de maîtrise baisse pour six des neuf compétences comparables dans le secteur public hors EP (de - 6,1 points pour

« Comprendre des textes à l'oral » à - 0,3 point pour « Lire à voix haute un texte »). En Rep, la baisse concerne également six compétences, plus fortement pour quatre d'entre elles par rapport au secteur public hors EP. C'est le cas par exemple pour « Comprendre des textes à l'oral » (- 9,3 points en Rep). À l'inverse, le taux de maîtrise progresse pour deux compétences dans le secteur public hors EP, « Identifier la relation sujet-verbe » (+ 0,9 point) et « Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (+ 0,6 point), moins fortement qu'en Rep (respectivement + 1,8 et + 1,5 point), qui affiche une autre compétence en progression : « Lire à voix haute un texte » (+ 0,2 point). Ces évolutions conduisent ainsi à la hausse des écarts entre public hors EP et Rep pour quatre des neuf compétences évaluées comparables, notamment pour « Comprendre des textes à l'oral » (+ 3,2 points), et à leur réduction pour quatre autres compétences, particulièrement pour « Reconnaître les principaux constituants de la phrase » (- 2,0 points). Enfin, l'écart se stabilise pour « Écrire des mots ». Par rapport à 2024, les écarts de résultats entre les

élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux scolarisés en Rep se creusent pour six des onze compétences évaluées (de + 0,1 point pour « Écrire des mots » à + 0,8 point pour « Différencier les principales classes de mots » et « Comprendre des textes à l'oral »), en raison d'une hausse plus

marquée des résultats dans le public hors EP qu'en Rep ou une baisse plus importante en Rep que dans le public hors EP. Inversement, ils se réduisent pour quatre compétences, notamment pour « Identifier la relation sujet-verbe » (- 1,4 point).

↘ **Figure 3.a** – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français dans le public hors EP et en Rep depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En mathématiques, les écarts entre public hors EP et Rep baissent pour cinq des sept compétences évaluées par rapport à 2024

En mathématiques, que ce soit dans le secteur public hors EP ou en Rep, la compétence la mieux réussie est « Écrire des nombres entiers » (86,4 % contre 78,4 %) et celle la moins maîtrisée est « Mémoriser des faits numériques » (40,0 % contre 31,2 %).

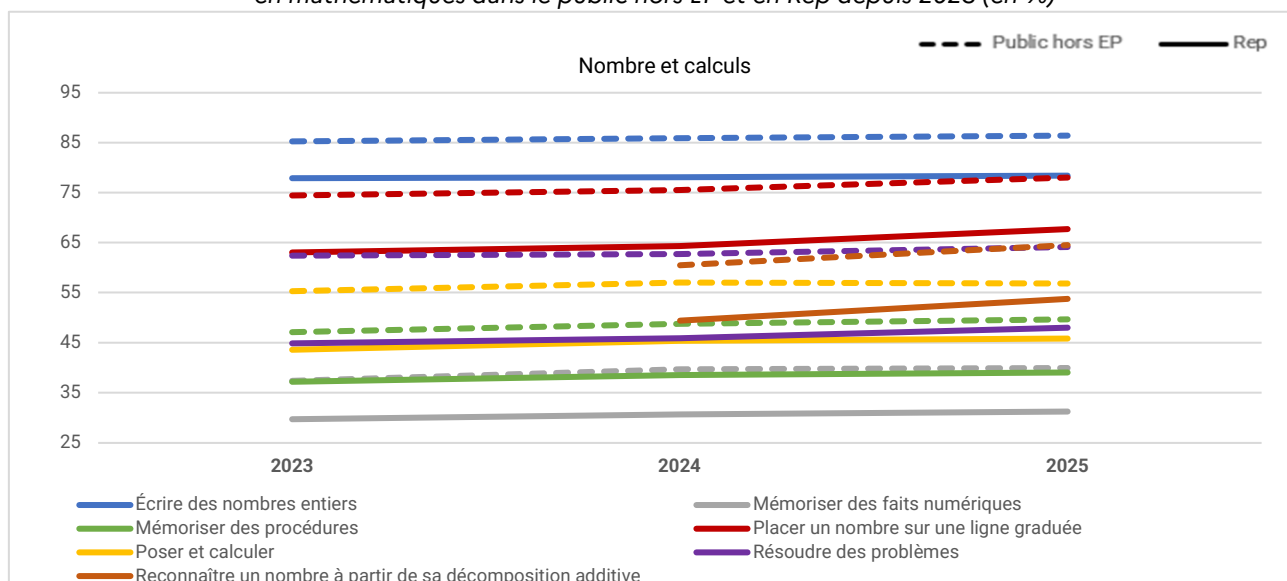
Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep sont globalement moins marqués qu'en français. Ils sont les plus élevés pour « Résoudre des problèmes » (16,1 points) et les plus faibles pour « Écrire des nombres entiers » (8,0 points) (↘ **Figure 3.b**).

Par rapport à leur niveau de 2023, les élèves scolarisés dans le public hors EP progressent dans l'ensemble des six compétences comparables (de + 1,1 point pour « Écrire des nombres entiers » à + 3,6 points en « Placer un nombre sur une ligne graduée »). Cette tendance est également constatée en Rep (de

+ 0,5 point pour « Écrire des nombres entiers » à + 4,7 points en « Placer un nombre sur une ligne graduée »), Les écarts entre les deux secteurs de scolarisation se creusent pour trois compétences : « Mémoriser des faits numériques » (+ 1,1 point), « Écrire des nombres entiers » (+ 0,6 point) et « Mémoriser des procédures » (+ 0,6 point). Ils se réduisent également pour trois compétences, notamment « Résoudre des problèmes » (- 1,4 point), « Placer un nombre sur une ligne graduée » (- 1,1 point) et « Poser et calculer » (- 0,7 point).

En comparaison à 2024, les écarts entre public hors EP et Rep baissent pour cinq des sept compétences évaluées (de - 0,9 à - 0,3 point), plus fortement pour « Placer un nombre sur une ligne graduée ». Ces baisses d'écarts sont dues à une hausse plus importante des résultats en Rep que dans le public hors EP.

↘ **Figure 3.b** – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques dans le public hors EP et en Rep depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

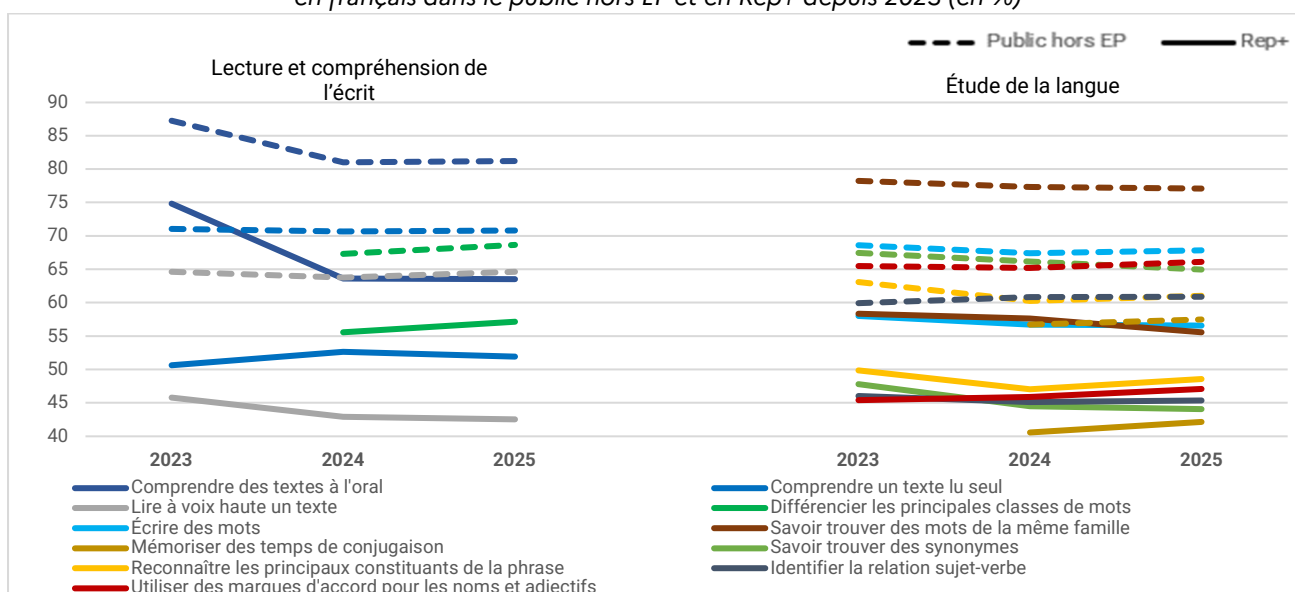
En Rep+, les écarts avec le secteur public hors EP diminuent en français pour six des onze compétences évaluées par rapport à 2024

En Rep+, comme en Rep, le taux de maîtrise des élèves de CM1 est le plus élevé pour la compétence « Comprendre des textes à l'oral » (63,5 %) et est le plus faible pour « Mémoriser des temps de conjugaison » (42,1 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep+ sont

plus marqués que ceux observés pour les Rep. Ils sont les plus élevés pour « Lire à voix haute un texte » (22,1 points), « Savoir trouver des mots de la même famille » (21,5 points) et « Savoir trouver des synonymes » (20,9 points). Inversement, comme en Rep, ils sont les plus faibles pour « Écrire des mots » (11,2 points) (↘ **Figure 4.a**).

↘ **Figure 4.a** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français dans le public hors EP et en Rep+ depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2023, le taux de maîtrise baisse dans sept des neuf compétences comparables en Rep+ (de -11,3 points pour « Comprendre des textes à l'oral » à -0,7 point pour « Identifier la relation sujet-verbe ») et augmente dans deux compétences (« Comprendre un texte lu seul » (+ 1,3 point) et « Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (+ 1,7 point)). Les écarts de résultats avec le public hors EP augmente pour six des neuf compétences évaluées comparables (de +0,6 à +5,2 points), le plus fortement pour « Comprendre des textes à l'oral », et baissent pour les trois autres compétences (de -1,5 à -0,8 point), de façon plus marquée pour « Comprendre un texte lu seul ».

Par rapport à l'année dernière, les écarts entre public hors EP et Rep+ baissent pour six des onze compétences évaluées (de -0,8 à -0,1 point), notamment pour « Mémoriser des temps de conjugaison » et « Reconnaître les principaux constituants de la phrase ». Ces baisses sont dues pour la plupart des cas à une amélioration plus importante des résultats en Rep+ que dans le public hors EP. Inversement, les écarts augmentent pour cinq compétences (de +0,3 à +1,8 point), particulièrement pour « Savoir trouver des mots de la même famille », en raison de la régression des résultats en Rep+.

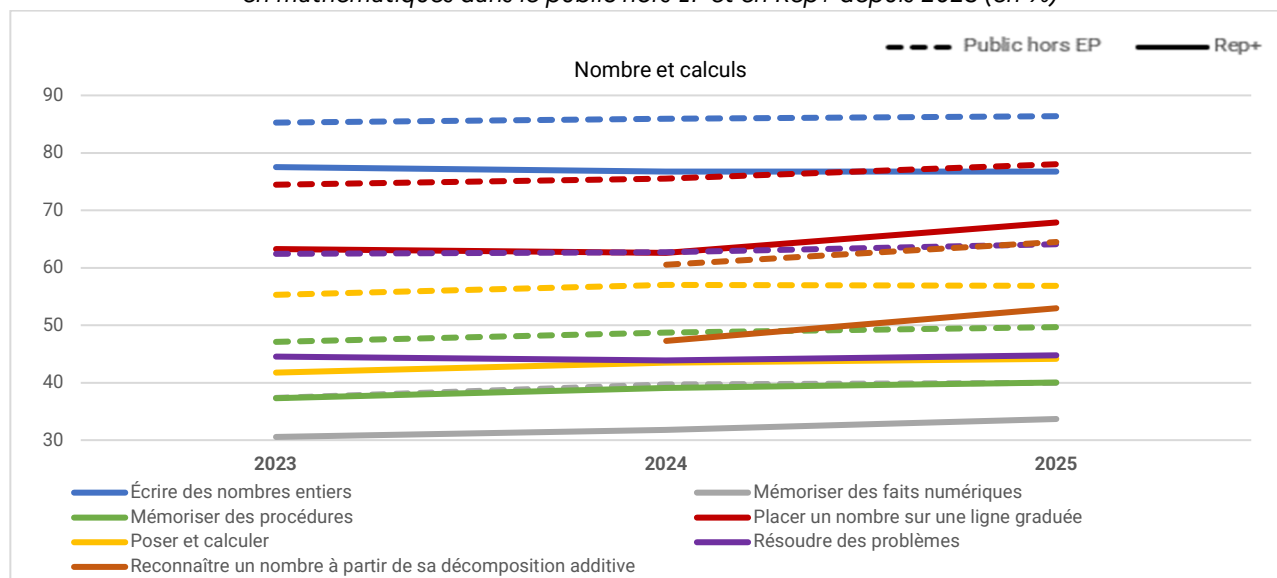
En mathématiques, les écarts entre public hors EP et Rep+ baissent pour cinq des sept compétences par rapport à 2024

En Rep+, la compétence la mieux réussie est « Écrire des nombres entiers » (76,8 %), suivie de « Placer un nombre sur une ligne graduée » (67,9%). Inversement, celle la moins bien acquise est « Mémoriser des faits numériques » (33,7 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep+ sont globalement moins prononcés que ceux observés en français. Cependant, ils sont notables pour certaines

compétences : « Résoudre des problèmes » (19,3 points), « Poser et calculer » (12,6 points), « Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » (11,5 points) et « Placer un nombre sur une ligne graduée » (10,1 points). Inversement, ils sont les plus faibles pour « Mémoriser des faits numériques » (6,3 points) (↘ Figure 4.b).

↘ Figure 4.b – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques dans le public hors EP et en Rep+ depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à leur niveau de 2023, les élèves scolarisés en Rep+ affichent de meilleurs résultats pour cinq des six compétences comparables (de +0,3 point pour « Résoudre des problèmes » à +4,7 points pour « Placer un nombre sur une ligne graduée »). Leurs résultats diminuent pour la seule compétence « Écrire des nombres entiers » (-0,8 point). Les écarts avec le public hors EP baissent pour

quatre des six compétences évaluées comparables : « Placer un nombre sur une ligne graduée » (-1,1 point), « Poser et calculer » (-0,9 point), « Mémoriser des faits numériques » (-0,5 points) et « Mémoriser des procédures » (-0,2 point).

En comparaison avec 2024, l'écart entre public hors EP et Rep+ baisse pour cinq des sept compétences

évaluées (de -2,8 à -0,1 point) hormis pour « Résoudre des problèmes » et « Écrire des nombres entiers » dont l'écart marque une hausse (+ 0,5 point chacune). La baisse la plus marquée concerne la compétence « Placer un nombre sur une ligne

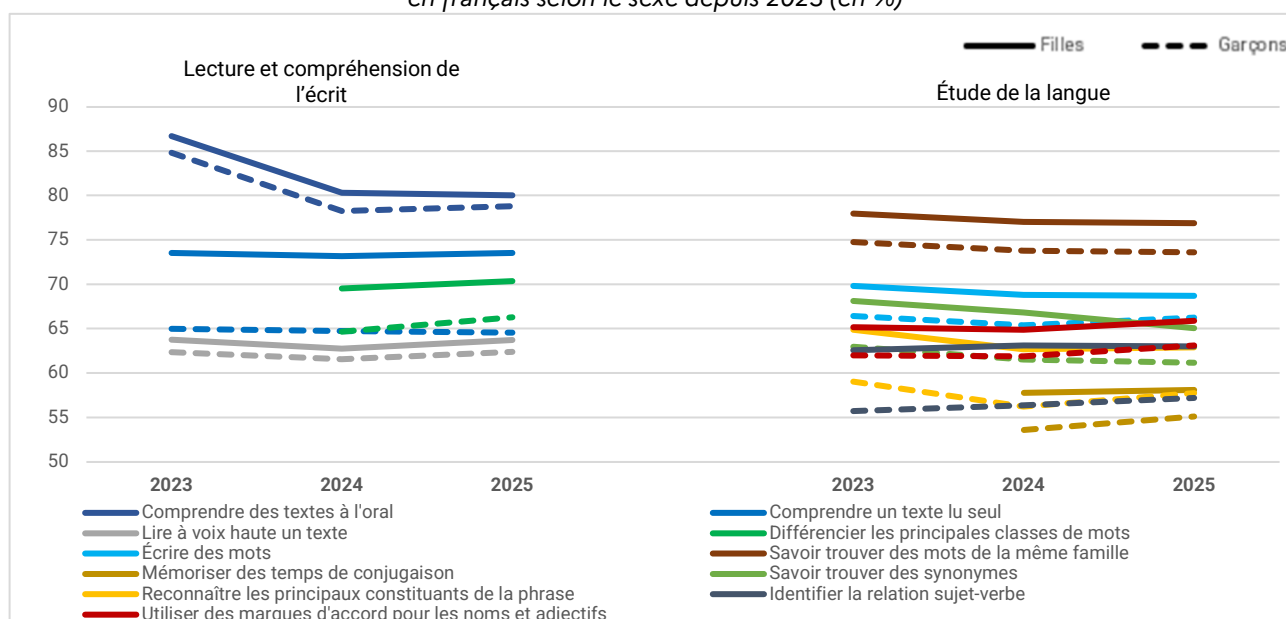
graduée ». Ces diminutions d'écart sont dues à une hausse des taux de maîtrise plus importante en Rep+ que dans le public hors EP.

Les filles sont plus performantes que les garçons en français, avec des écarts en baisse pour sept compétences par rapport à 2023

En français, comme en moyenne académique, « Comprendre des textes à l'oral » est la compétence la mieux réussie pour les filles (80,0 %) et pour les garçons (78,8 %). « Mémoriser des temps de conjugaison » est la moins bien maîtrisée (58,1 % pour les filles et 55,1 % pour les garçons).

Les filles présentent un meilleur taux de maîtrise que les garçons pour l'ensemble des compétences évaluées (de 1,2 à 9,0 points d'écart). L'avance des filles est la plus marquée pour « Comprendre un texte lu seul » et est la moins marquée pour « Comprendre des textes à l'oral » (↘ Figure 5.a).

↘ Figure 5.a – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français selon le sexe depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2023, le taux de maîtrise baisse dans cinq des neuf compétences comparables pour les filles (de -6,7 à -1,1 point) et dans six pour les garçons (de -6,0 à -0,2 point). Cette diminution est fortement marquée pour « Comprendre des textes à l'oral ». Il se stabilise pour « Lire à voix haute un texte » et augmente pour deux compétences : « Identifier la relation sujet-verbe » (+ 0,4 point pour les filles et + 1,5 point pour les garçons) et « Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (+ 0,8 point pour les filles et + 1,1 point pour les garçons). Les écarts filles-garçons diminuent pour sept des neuf compétences comparables par rapport à 2023 (de

-1,2 à -0,1 point), notamment pour « Savoir trouver des synonymes » (-1,2 point) et « Identifier la relation sujet-verbe » (-1,1 point). Ils se stabilisent pour « Savoir trouver des mots de la même famille » et augmentent pour « Comprendre un texte lu seul » (+ 0,4 point).

En comparaison avec 2024, les écarts filles-garçons se réduisent de l'ordre d'un point pour huit compétences, se stabilisent pour « Savoir trouver des mots de la même famille » et se creusent légèrement pour deux compétences : « Lire à voix haute un texte » et « Comprendre un texte lu seul ».

En mathématiques, les garçons devancent les filles, avec des écarts en baisse pour trois compétences par rapport à 2023

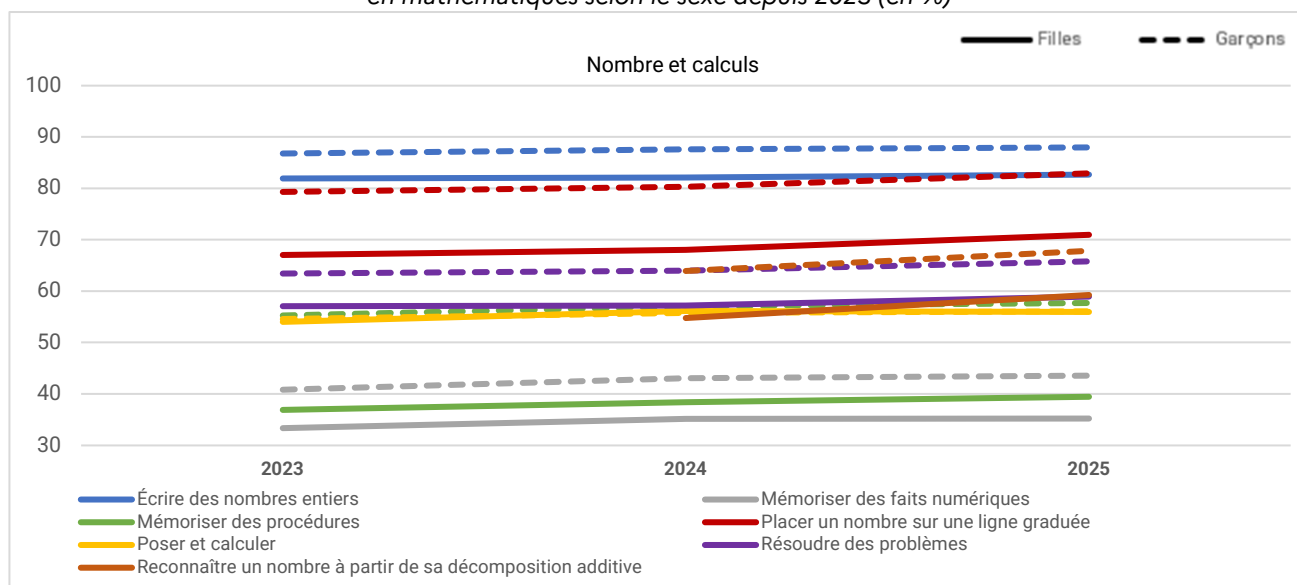
En mathématiques, comme en moyenne académique, les filles et les garçons réussissent davantage la compétence « Écrire des nombres entiers » (respectivement 82,7 % et 88,0 %) et le

moins bien la compétence « Mémoriser des faits numériques » (35,3 % pour les filles et 43,6 % pour les garçons).

Les garçons ont un meilleur taux de maîtrise que les filles dans l'ensemble des compétences évaluées (de 0,1 à 18,3 points d'écart). L'écart est le plus élevé pour la compétence « *Mémoriser des procédures* ». D'autres compétences présentent un écart

avoisinant ou dépassant les 10 points ; c'est le cas notamment pour « *Placer un nombre sur une ligne graduée* » (12,0 points). L'écart est le plus faible pour « *Poser et calculer* » (0,1 point) (↘ **Figure 5.b**).

↘ **Figure 5.b** – Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques selon le sexe depuis 2023 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2023, le taux de maîtrise des filles comme celui des garçons progresse pour l'ensemble des six compétences évaluées comparables (de + 0,8 à + 3,9 points pour les filles et de + 1,2 à + 3,7 points pour les garçons). Cette progression est plus prononcée pour « *Placer un nombre sur une ligne graduée* ». Les écarts filles-garçons diminuent légèrement pour trois compétences par rapport à 2023 (de - 0,4 à - 0,1 point) dont deux affichent les plus forts écarts entre filles et garçons. Inversement,

ces écarts augmentent pour trois autres compétences (de + 0,9 à + 0,5 point). En comparaison à 2024, le niveau de maîtrise est en hausse, sauf pour « *Poser et calculer* » chez les filles (- 0,2 point). Les écarts entre filles et garçons diminuent en faveur des filles pour quatre des sept compétences évaluées et augmentent pour les trois autres compétences dont « *Poser et calculer* » (+ 0,6 point).

Pour aller plus loin

- Evrard L., Andreu S., Le Breton S., Biarrotte-Sorin A., Bourgeois C., Cannes F., Conceição P., Desclaux J., Eteve Y., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Merlet O., Robaut M., Raffy G., Rubio L., Rue G., Persem E., « Évaluations 2025 - Repères CM1 - Résultats nationaux », Document de travail - série études, n° 2025-E10, DEPP. <https://www.education.gouv.fr/evaluations-2025-reperes-cm1-451790>